

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-134-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-134

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 CHATELUS LE MARCHEIX

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de CHATELUS LE MARCHEIX :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-211130-1934Cl.24.01) Programme voirie DETR 2024 pour un montant prévisionnel 41 644,95 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 16 657,98 €



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de CHATELUS LE MARCHEIX ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président
Patrick ROUGEOT



Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 65 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-135-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-135

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 FLEURAT

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de FLEURAT :

- Réfection et amélioration de la voirie (PL-230831-2947Cl.02) Programme voirie option bitumineux-DETR 2024, pour un montant prévisionnel 52 587,94 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 21 035,18 €



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de FLEURAT ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
**évolis 23**
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-136-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-136

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 FRESSELINES

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de FRESSELINES :

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-231120-3075CI) Travaux de voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 149 453,46 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 59 781,38 €



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de FRESSELINES ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères - 23300 Noth - tél. 05 55 89 85 00
URET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-137-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

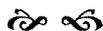
Délibération n° 2023-137

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 FURSAC

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de FURSAC :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-231130-3102CI) Programme voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 212 004,78 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 84 801,91 €



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de FURSAC ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth • tél. 03 89 89 89 89
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-138-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-138

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 GARTEMPE

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de GARTEMPE :

- Aménagement de cimetière (ED-231107-63041CI) Réfection des murs extérieurs du cimetière DETR 2024, pour un montant prévisionnel 25 104,63 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 35%, soit 8 786,62 €



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de GARTEMPE ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fouglères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-139-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-139

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 GLENIC

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de GLENIC :

- Réfection et amélioration de la voirie (PL-231019-2999CI.01) Travaux de voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 28 630,53 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 11 452,21 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de GLENIC ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 65 69 06 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-140-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-140

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 JANAILLAT

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de JANAILLAT :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-231106-3036CI) Programme voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 56 238,65 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 22 495,46 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de JANAILLAT ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023



Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-141-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-141

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 JOUILLAT

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de JOUILLAT :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-221007-2480Cl.01) Programme voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 51 033,78 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 20 413,51 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de JOUILLAT ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-142-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-142

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 LA CELLE DUNOISE

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de LA CELLE DUNOISE :

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-231121-3078CI - Travaux de voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 13 934,49 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 5 573,80 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de LA CELLE DUNOISE ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
 **évolis 23**
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grands Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-143-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-143

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 LA CHAPELLE BALOUE

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de LA CHAPELLE BALOUE :

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-230512-2788CI-01) Travaux de sécurisation DETR 2024, pour un montant prévisionnel 16 836,75 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 6 734,70 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de LA CHAPELLE BALOUE ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-144-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

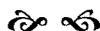
Délibération n° 2023-144

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 LA CHAPELLE BALOUE (2)

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de LA CHAPELLE BALOUE :

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-230509-2775CI.01) Empierrement chemin du captage DETR 2024, pour un montant prévisionnel 7 210,10 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 2 884,04 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de LA CHAPELLE BALOUE ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Nothy - Tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-145-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-145

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 LA CHAPELLE TAILLEFERT

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de LA CHAPELLE TAILLEFERT :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-231127-3090CI) Programme voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 24 847,65 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 9 939,06 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de LA CHAPELLE TAILLEFERT ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-146-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-146

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 LA SOUTERRAINE

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de LA SOUTERRAINE :

- Réfection et amélioration de la voirie (PL-231108-3043Cl.01) Programme voirie - DETR 2024, pour un montant prévisionnel 57 178,08 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 22 871,23 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de LA SOUTERRAINE ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Président,
ROUGEOT
evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 078 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-147-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

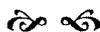
Délibération n° 2023-147

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 LAFAT

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de LAFAT :

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-231120-3073CI) Travaux de voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 81 061,29 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 32 424,52 € ;

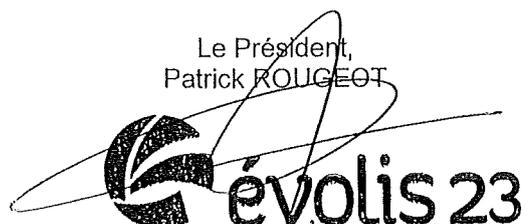


Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de LAFAT ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-148-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-148

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 LE GRAND BOURG

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de LE GRAND BOURG :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-221017-2497CI-24.01) Programme voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 139 026,18 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 55 610,47 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de LE GRAND BOURD ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 12 DEC. 2023



Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-149-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26

Présents : 15

Votants : 16

Délibération n° 2023-149

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 LINARD MALVAL

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de LINARD MALVAL :

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-221201-2559CI) Ouvrage d'art, Réparation du pont de Rantia sur le ruisseau du Moulin de Gautron, pour un montant prévisionnel 26 641,32 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 50%, soit 13 320,66 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de LINARD MALVAL ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 85 88 88 88
SIRAT 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-150-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26

Présents : 15

Votants : 16

Délibération n° 2023-150

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 MAISON FEYNE

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de MAISON FEYNE:

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-221005-2478CI.01) Travaux de voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 94 610,13 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 37 844,05 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de MAISON FEYNE ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 73300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-151-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26

Présents : 15

Votants : 16

Délibération n° 2023-151

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 MOURIOUX VIEILLEVILLE

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE:

- Aménagement de cimetière (DP-210921-1748CI.02) Extension de cimetière DETR 2024, pour un montant prévisionnel 54 427,63 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 35%, soit 19 049,67 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 12 DEC. 2023



Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

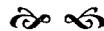
Délibération n° 2023-152

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 NAILLAT

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de NAILLAT :

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-231116-3067CI) Travaux de voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 356 044,18 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 142 417,67 € ;

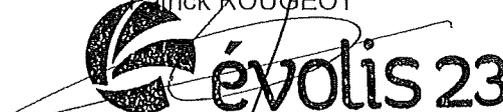


Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de NAILLAT ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-153-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-153

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 SAINT GOUSSAUD

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de SAINT GOUSSAUD :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-230921-2977CI) Programme voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 19 197,97 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 7 679,19 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de SAINT GOUSSAUD ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-154-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

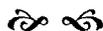
Délibération n° 2023-154

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 SAINT PRIEST LA PLAINE

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de ST PRIEST LA PLAINE :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-231129-3100CI) Réfection d'un aqueduc Route de Coulx DETR 2024, pour un montant prévisionnel 10 230,34 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 4 092,14 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de ST PRIEST LA PLAINE ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-155-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-155

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 SAINT PRIEST LA PLAINE (2)

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de ST PRIEST LA PLAINE :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-231129-3101CI) Programme voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 17 832,18 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 7 132,18 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de ST PRIEST LA PLAINE ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 65 89 86 03
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-156-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

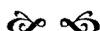
Délibération n° 2023-156

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 SAINT SEBASTIEN

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de ST SEBASTIEN :

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-231120-3076CI) Travaux de voirie DETR 2024-BOOST, pour un montant prévisionnel 129 230,75 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 51 692,30 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de ST SEBASTIEN ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT

évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-157

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 SAINT SILVAIN MONTAIGUT

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de ST SILVAIN MONTAIGUT :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-230925-2980CI) Programme voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 58 473,05 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 23 389,22 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de ST SILVAIN MONTAIGUT ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

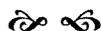
Délibération n° 2023-158

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 SAINT SULPICE LE GUERETOIS

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de ST SULPICE LE GUERETOIS :

- Réfection et amélioration de la voirie (PL-231114-2495Cl.02-24) Travaux de voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 93 915,29 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 37 566,12 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de ST SULPICE LE GUERETOIS ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23100 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-159

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 SAINT VAURY

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de SAINT VAURY :

- Réfection et amélioration de la voirie (PL-230920-2974CI.01) Programme voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 99 406,24 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 39 762,50 € ;

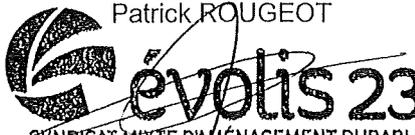


Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de SAINT VAURY ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-160

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 SAINT VICTOR EN MARCHÉ

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de SAINT VICTOR EN MARCHÉ :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-231106-3035CI) Programme voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 21 643,37 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 8 657,35 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de SAINT VICTOR EN MARCHÉ ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023



Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26

Présents : 15

Votants : 16

Délibération n° 2023-161

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 SAINT YRIEIX LES BOIS

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de SAINT YRIEIX LES BOIS :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-231123-3089CI) Programmé voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 32 909,15 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 13 163,66 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de SAINT YRIEIX LES BOIS ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023



Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-162-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-162

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 SAINTE FEYRE

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune de SAINTE FEYRE :

- Réfection et amélioration de la voirie (PL-231027-3015CI) Programme voirie - DETR 2024, pour un montant prévisionnel de 51 635,74 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 20 654,30 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de SAINTE FEYRE ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT

evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 NOTH • Tél: 02 32 99 89 04
SIREF 252 328 019 00079

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-163-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-163

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 ARRENES

Monsieur le Président rappelle le dossier déposé en 2023, maintenu et actualisé, concernant des opérations susceptibles de bénéficier de la DETR pour la commune d'ARRENES :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-220906-2397CI) Programme voirie DETR 2023, pour un montant prévisionnel de 54 488,81 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 21 795,52 € ;

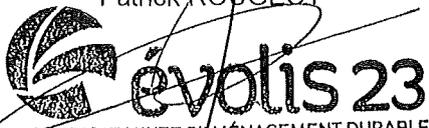


Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune d'ARRENES ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères / 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-164-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-164

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 BONNAT

Monsieur le Président rappelle le dossier déposé en 2023, maintenu et actualisé, concernant des opérations susceptibles de bénéficier de la DETR pour la commune de BONNAT :

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-211201-1938CI) Travaux de voirie-DETR 2023 Option bitume et enrobé à chaud, pour un montant prévisionnel de 255 203,58 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 102 081,43 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de BONNAT ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 073 00073

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-165

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 GENOUILLAC

Monsieur le Président rappelle le dossier déposé en 2023, maintenu et actualisé, concernant des opérations susceptibles de bénéficier de la DETR pour la commune de GENOUILLAC :

- Aménagement de cimetières (ED-221018-2498CI) Réhabilitation du mur du cimetière, pour un montant prévisionnel de 26 636,33 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 35%, soit 9 322,72 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de GENOUILLAC ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23320 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-166-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26

Présents : 15

Votants : 16

Délibération n° 2023-166

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR LA CELLE DUNOISE

Monsieur le Président rappelle le dossier déposé en 2023, maintenu et actualisé, concernant des opérations susceptibles de bénéficier de la DETR pour la commune de LA CELLE DUNOISE :

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-220831-2385CI) Ouvrage d'art, Réparation du Pont de Villejeux route de Lavaud sur le ruisseau de Puymanteau, pour un montant prévisionnel de 12 372,27 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 50%, soit 6 186,14 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de LA CELLE DUNOISE ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 12 DEC. 2023



Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-167-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-167

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 LE BOURG D'HEM

Monsieur le Président rappelle le dossier déposé en 2023, maintenu et actualisé, concernant des opérations susceptibles de bénéficier de la DETR pour la commune de LE BOURG D'HEM:

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-220922-2451CI) Travaux de voirie DETR 2023, pour un montant prévisionnel de 31 987,18 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 12 794,87 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de LE BOURG D'HEM ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le 12 DEC. 2023



Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26
Présents : 15
Votants : 16

Délibération n° 2023-168

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 LINARD MALVAL

Monsieur le Président rappelle le dossier déposé en 2023, maintenu et actualisé, concernant des opérations susceptibles de bénéficier de la DETR pour la commune de LINARD MALVAL :

- Réfection et amélioration de la voirie (ED-221007-2481CI) Programme voirie DETR 2023, pour un montant prévisionnel de 43 208,94 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 17 283,58 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de LINARD MALVAL ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26

Présents : 15

Votants : 16

Délibération n° 2023-169

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 MARSAC

Monsieur le Président rappelle le dossier déposé en 2023, maintenu et actualisé, concernant des opérations susceptibles de bénéficier de la DETR pour la commune de MARSAC :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-220224-2059CI) Renforcement de structure de chaussée DETR 2023, pour un montant prévisionnel de 7 283,22 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 2 913,29 € ;



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de MARSAC ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073